

ou portion d'aucun d'eux ; et le maître ou la personne en charge d'aucun vaisseau, qui, dans la conduite et gouverne d'icelui, aura transgressé ou enfreint aucun des dits règlements ou aucune partie d'aucun d'eux, ou qui leur aura désobéi, sera passible d'une pénalité de quarante piastres courant.

Amendes et pénalités

Article 79. Dans le cas de contravention à aucun des règlements de la corporation de la commissaires du havre de Montréal, ayant rapport au déchargement et chargement de la poudre, ou de négligence à leur obéir, le déchargement et chargement, selon le cas, de chaque baril ou colis de poudre, sera une offense séparée, et donnera droit à prélever une pénalité séparée de quarante piastres contre la partie contrevenante.

Amendes et pénalités.

Article 80. Le propriétaire d'aucune cargaison, bois, effets ou autre matière ou chose quelconque, déchargés d'un vaisseau, à l'égard desquels cargaison, bois, effets ou autre matière ou chose il y aura eu désobéissance ou violation ou infraction à aucun des règlements de la corporation des commissaires du havre de Montreal, ou à aucune partie d'aucun d'eux, sera passible d'une pénalité de quarante piastres courant.

Amendes et pénalités.

Article 81. Le propriétaire ou personne en charge d'aucunes marchandises, bois ou autres effets, déposées pour chargement sur aucun quai ou ailleurs dans le dit havre, à l'égard desquels marchandises, bois ou autres effets il y aura eu désobéissance ou violation ou infraction à aucun des règlements de la corporation des commissaires du havre de Montréal, ou à aucune partie d'aucun d'eux, sera passible d'une pénalité de quarante piastres.

La pénalité pourra être réduite à vingt piastres, excepté sur les bâtiments allant en mer et leurs cargaisons.

Article 82. Se une personne est convaincue par aucun magistrat ou magistrats, juge ou juges de paix d'aucune des dites offenses, tel magistrat ou magistrats, juge ou juges de

paix,
duire
ans t
bâtime
à être
pas co
ment a

Art
57, 58
par le
jour d
numér
sont in
le prés

Je c
numér
copies
Havre
Montr
par son
de l'A
jour de
publiée

EN
sus dit

